L'Echo de Manitoba

JEUDI, NOVEMBRE 24, 1898.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. H. d'HELLENCOURT, Rédacteur.

Pris sur le Fait !

La fameuse alliance bleu-orange est plus complète que jamais, nous en avons eu la preuve jeudi dernier à Miami, à l'assemblée conservatrice.

Parmi les orateurs qui ont pris la parole nous voyons en effet figurer à côté de MM. Hastings et Hugh John McDonald, M. Jas. Toombs, grand maitre orangiste.

M. J. Toombs a pris le premier la parole et en farouche sectaire qu'il est, il n'a pas manqué de dénoncer à son auditoire, l'Hon. M. Greenway, auquel il reproche son attitude conciliante à propos de la Question des Ecoles.

Voici d'ailleurs ses propres paroles, telles que rapportées par le *Morning Telegram*, l'organe officiel conservateur.

" Le résultat de cet arrangement, dit-il, a été de donner aux Catholiques Romains le droit d'enseigner leur religion et d'avoir leurs instituteurs par toute la province, un état de choses qui n'existait même pas avant 1890, et que les Catholiques Romains eux-mêmes n'avaient jamais osé demander. Le gouvernement Greenway a oublié toutes les déclarations relatives à cette question, dès que les Libéraux ont eu le pouvoir à Ottawa, et en agissant ainsi il a trompé la confiance que l'électorat du Manitoba lui avait accordée."

M. W. H. Hastings qui lui a succédé à la tribune n'a pas été moins explicite, on sait que M. Hastings est l'organisateur du parti conservateur dans la province.

Voici d'après les mêmes sources ce qu'il a dit sur cette même Question des Ecoles :

" Le gouvernement Greenway a permis aux écoles catholiques dans toute la province en dehors de Winnipeg, de se servir de leurs anciens livres, de conserver leurs instituteurs, d'enseigner la religion catholique et d'recevoir les allocations du gouvernement. La seule concession faite par ces écoles catholiques en retour, a été d'autoriser le gouvernement à déclarer que les dites écoles avaient cessé d'être catholiques romaines et étaient désormais des écoles publique nationales et de tenir secret pour la population protestante la manière dont elles étaient conduites."

Cette fois les bons apôtres de *La Defense*, de *La Minerve*, du *Trifluvien* et tutti quanti, ne pourront pas incriminer la source de ces déclarations ; car ce sont leurs amis sincères les bons bleus, et les excellents orangistes qui l'affirment ; les accuseront-ils eux aussi d'être subventionnés par le gouvernement Greenway, pour tromper l'opinion publique ?

Ce serait peut-être un peu excessif ! ! surtout si l'on considère que ces déclarations étaient faites en présence de M. Hugh John McDonald, le chef du parti conservateur au Manitoba !

C'est le moment pour eux de s'expliquer, et de dire si oui ou non ils sont d'accord avec leurs amis politiques de la province, et s'ils partagent leur manière de voir.

Ils s'en garderont bien, car de toute façon ils se verront convaincus d'imposture.

En effet, si les déclarations de Miami sont exactes, les incessantes protestations de la presse indigo catholique n'ont plus aucune raison d'être, et ce sont manifestement et purement d'hypocrites manœuvres politiques, dissimulées sous le dehors trompeur de la religion.

Si ces déclaration sont fausses, c'est qu'alors les conservateurs disent blanc à Québec et noir au Manitoba, ce sont encore de sinistres farceurs, et nous devons nous féliciter nous autres Catholiques du Manitoba d'avoir échappé aux griffes d'un parti politique dont Janus est le Dieu.

Il n'y a pas à sortir de là et de toute façon les voilà convaincus d'imposture.

Quand au *Manitoba*, son attitude est claire, il est de tout cœur avec M. Toombs ; nous n'en voulons pour preuve que la nomination, par cette même assemblée de Miami, de M. J. P. Bernier, le frère du sénateur, maître de poste à St. Cloud, comme vice-président pour son township.

Nous livrons ces faits aux méditations de ceux de nos compatriotes qui nourrissent encore des illusions sur la sincérité de la coterie dont *Le Manitoba* est l'organe.

L'équivoque n'est plus possible les masques sont tombés, ces gens-là sont prêts à toutes les alliances, à toutes les compromissions, pour remonter au pouvoir ; oseront-ils le nier quand l'un des leurs accepte d'être vice-président d'une association qui se déclare ouvertement en faveur du maintien intégral de la loi sur les Ecoles Publiques, sans nulle concession !

Le Manitoba viendra-t-il nous dire cette fois qu'il a été cherché ses inspirations à l'archevêché !

Nous le demandons au bon sens de nos compatriotes, où sont les traitres, où sont les hypocrites ?

LaRiviere La Blague.

C'est bien décidément le surnom qui convient au trop fameux député de Provencher ; toute sa vie il a blagué ses amis, blagué ses électeurs, blagué partout, blagué toujours.

La blague a été son seul programme politique.

Aujourd'hui encore c'est sa seule ressource, d'ailleurs le voulut-il, il serait incapable de s'affranchir de cette funeste habitude ; ainsi que le Marseillais, il a fini par croire lui-même à ses mensonges.

Malheureusement les temps sont changés, et comme dit le vieux proverbe :

" Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse."

La cruche qui contient la fortune politique de M. A. A. C. LaRivière est horriblement fêlée, les morceaux ne tiennent plus que par la force de l'habitude.

Le député de Provencher le sait, il sent le terrain se dérober sous ses pieds, il se voit emporté par le flot impétueux de l'indignation publique, et semblable au nageur sur le point de se noyer il cherche instinctivemnt à s'accrocher aux branches de la rive ; il sait qu'il ne peut plus compter sur lui-meme ; dans toute sa vie passée il ne trouverait pas une épave capable de le maintenir aujourd'hui à la surface ; il le sait, aussi n'a-t-il plus qu'un espoir : embarquer dans le canot de son voisin, le démarquer à son profit.

C'est sur le South-Eastern qu'il a jeté son dévolu, et tous ses efforts à l'heure actuelle tendent à laisser croire, que, à lui seul revient le mérite de l'entreprise.

Il exploite habilement les plus petits incidents, il ne perd pas une occasion, pour jeter de la poudre aux yeux des gens, et se donner une importance factice ; une simple politesse faite à sa qualité de député devient immédiatement par le soin de ses acolytes, la preuve certaine de sa toute-puissante autorité auprès de la Compagnie du South-Eastern.

Un cynisme si extravagant est une véritable insulte au bons sens et à l'intelligence de ses électeurs ; c'est les traiter par trop ouvertement comme des imbéciles que de vouloir leur faire prendre des vessies pour des lanternes.

Le grand Mongol aurait autant de droit que M. LaRivière a la reconnaissance du comté de Provencher pour le South-Eastern.

Par contre, si les électeurs de Provencher ont tant tardé à voir se réaliser ce projet, s'ils ont attendu jusqu'à cette année pour voir la locomotive sillonner leurs prairies, c'est à M. LaRivière, à ses honteux projets, à ses égoïstes calculs qu'ils en sont redevables.

Depuis près de 15 ans M. LaRivière a en poche la charte pour la construction d'une ligne semblable, et depuis 15 ans il s'est contenté de faire renouveler ses délais, afin de conserver sa concession et d'empêcher qui que ce soit de construire ce chemin de fer ; et de fait il a fallu que le gouvernement Greenway attende que les droits de la Cie LaRivière fussent périmés pour pouvoir se mettre à l'œuvre, et doter non seulement Provencher, mais toute la province d'un débouché absolument nécessaire.

L'intérêt de ses électeurs, ceux de la province, il s'en moque bien le député La Blague ! dans ce projet du South-Eastern il n'a jamais vu qu'une machine électorale, il n'a jamais considéré que son intérêt personnel.

Il se trompe étrangement s'il se figure avoir dupé les gens ; il y a belle lurette que ceux de Lorette et de Ste-Anne étaient fixés là-dessus, et quand on entendait parler du South-Eastern, ils haussaient les épaules et se contentaient de répondre :

" Les élections auront donc lieu bientôt ? "

On ne dit pas grand'chose à la campagne, on a d'autres chats à fouetter, et peu de temps à consacrer à la politique, mais par contre on n'aime pas à être pris pour un fou ; le peuple est patient, mais lorsque sa patience est lasse, il ne met pas grand temps pour mettre carrément à la porte ceux qui l'ont poussé à bout, et se sont outrageusement moqué de lui. M. A. A. C. LaRivière en fera prochainement l'expérience et toute sa blague ne lui servira de rien.

Les Rapides de Saint-Andrew.

Il a été beaucoup question à la dernière réunion de l'Association Libérale de Winnipeg, des travaux à effectuer à St. Andrew.

Il nous semble que l'agitation entretenue sur cette question est hors de propos.

Avant d'accuser les ministres à ce sujet, il serait préférable de discuter froidement l'opportunité de ces travaux, et de savoir si les résultats probables seront en rapport avec les sommes à dépenser.

Les travaux à effectuer aux rapides de St. Andrew ont pour but de rendre la Rivière Rouge navigable sur tout son parcours entre Winnipeg et le Lac Winnipeg.

L'utilité de cette voie fluviale serait principalement de fournir à Winnipeg du bois de chauffage à bon marché.

Mais outre que la construction récente de la ligne du South-Eastern, résoud en grande partie cet important problème, il reste à savoir si, l'argent qu'auront à payer tous les contribuables pour solder le prix de ces travaux, ne sera pas une charge plus lourde que la diminution dont ils profiteront sur le bois.

Malheureusement c'est fort probablement ce qui arrivera.

En somme, envisagée à ce point de vue la question est purement locale, Winnipeg seul en profiterait ; donc ce serait à Winnipeg seul de payer les travaux ; l'état des finances de la ville ne semble guère autoriser pareille dépense.

Quant à prétendre en faire supporter les charges à la province ou au Dominion, c'est là matière à discussion et les ministres fédéraux sont fort excusables de se montrer peu disposés à le faire.

D'autant que tout le monde n'est pas d'accord à ce sujet, comme le fait très justement remarquer le *Selkirk Journal* dans son dernier numéro :

" Un député de la ville demande les rapides de St. Andrew. Le député de Selkirk, lui, est complètement opposé à ce projet. Les autres députés sont indifférents. Le monsieur qui, à la dernière réunion de l'Association Libérale, lundi soir, a dit que M. Macdonell le député de Selkirk a reçu mandat de ses électeurs de voter pour les rapides de St. Andrew, a fait erreur complète. Jamais pareil mandat ne lui a été donné. Le seul mandat que M. Macdonnell a jamais reçu de ses constituants était celui de 1896, et il a été invité énergiquement *a ne supporter aucun acte* autorisant les travaux pour la navigabilité des rapides de St. Andrew.

Le Conseil de Ville de Selkirk la même année a passé une résolution énergique dans le même sens."

Voilà la situation exacte, Winnipeg est seul à demander ces travaux.

Mais comme nous l'avons dit, si ces travaux pouvaient avoir quelque raison il y a 5 ou 6 ans, il n'en est plus de même actuellement.

La construction du South-Eastern d'abord, avec les conditions de transport à bon marché imposées par le gouvernement, puis celle des ligne de Foxton et de Fort Alexandre qui desserviront les contrées forestières mêmes que devait desservir la navigation de la Rivière Rouge, ont complètement changé les conditions économiques qui militaient en faveur de ce projet, et à l'heure actuelle il semble que ce serait une folie que de se lancer dans une entreprise aussi coûteuse et si peu nécessaire.

Certaines personnes voudraient rattacher ce projet à celui de la Baie d'Hudson. C'est une grosse erreur et qui a fait son temps.

D'abord, la communication fluviale est impossible ou du moins serait horriblement coûteuse à établir entre le Lac Winnipeg et la Baie d'Hudson ; le soulèvement granitique qui sépare les deux versants est un obstacle presqu'infranchissable, tous ceux qui ont fait jadis les portages de la Baie d'Hudson le savent. Il faudrait y dépenser des millions et des millions, et pourquoi ?

Pour avoir un débouché ouvert pendant 4 mois de l'année ; pendant les mois d'été seulement ; sans compter que même pendant cette époque les banquises rendent la traversée périlleuse.

Un joli débouché, ma foi, où l'on serait obligé d'emmaganiser les grains jusqu'au mois de juin, perdant ainsi les chances possibles de profiter des hausses survenues dans l'intervalle.

Prenez par exemple cette année ; voici les lacs gelés, la navigation fermée avant même que les battages soient terminés, il nous faudrait donc attendre le mois de juin avant d'envoyer notre blé à la Baie d'Hudson par voie fluviale ; il ne serait pas encore rendu en Europe quand la récolte de l'année prochaine serait mûre !

Le débouché par la Baie d'Hudson est un projet dénué de tout bon sens ; canal ou chemin de fer c'est tout un d'ailleurs au point de vue pratique.

On n'aurait même pas l'excuse d'ouvrir des terrains à la colonisation, la contrée étant absolument impropre à la culture.

En somme nos ministres ont cent fois raison de se montrer peu favorables au projet de St. Andrew, et en dehors de quelques personnes qui peuvent avoir un intérêt direct à la chose, financièrement ou électoralement parlant, tout le peuple de la province approuvera l'attitude de nos ministres, soucieux de ne pas gaspiller les deniers publics.

Revue des Journaux

LE 16 NOVEMBRE.

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la pendaison de Riel.

Il convient de donner une pensée à cette victime qui paya de sa tête le crime d'avoir revendiqué les droits des Métis et d'avoir réclamé justice en leur nom.

Il convient de rappeler que Riel fut exécuté après une sinistre farce judiciaire et au mépris des traditions britanniques qui veulent qu'on ne pende plus les prisonniers politiques.

L'échafaud de 1885 a été érigé par l'intolérance et la haine des orangistes, par les mauvais éléments qui dominaient le parti tory à cette époque, qui l'ont mené depuis à l'abime, à l'effondrement complet, et qui reprendraient vite le dessus si l'opinion publique, saine et éclairée, ne sentait que les affaires sont mieux dirigées par des hommes modérés, tolérants, justes, et qu'un pays souffre quand il est à la merci des préjugés.

L'influence des mauvais éléments à Ottawa fut si forte que la voix émue et pleurante de la province de Québec ne fut pas entendue et que, au déshonneur de la civilisation canadienne, Riel fut exécuté.

Nous devons faire remarquer qu'aujourd'hui, ironie des pirouettes, l'ex-sénateur Desjardins et M. Bergeron sont de la même famille que Clark Wallace, et qu'ils composent ces mauvais éléments qui se sont teints de sang en 1885 et qui cherchent à reprendre le pouvoir à Ottawa par l'exploitation de tous les préjugés.—*La Patrie.*

DU "REYNOLD'S NEWSPAPER" JOURNAL ANGLAIS.

"De tout ceci pourra sortir un grand bien. L'Angleterre et la France alliées peuvent défier le monde entier. Nous sommes voisins. Quand l'Angleterre est en vacances, sa population se précipite vers la France. C'est à la France que la démocratie moderne doit sa liberté. Nous avons un commerce énorme avec la France. Celle-ci ne nous supplante pas, ainsi que fait l'Allemagne, sur tous les marchés

(Suite page 5)